

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01607

Numéro SIREN : 652 031 857

Nom ou dénomination : HEWLETT-PACKARD FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2021 sous le numéro de dépôt 25629

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS Hewlett Packard France** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12_00**

Adresse de l'entreprise : **4 Rue Paul Lafargue 92800 PUTEAUX** Durée de l'exercice précédent : **12_00**

Numéro SIRET* : **6 5 2 0 3 1 8 5 7 0 1 4 7 3** Néant *

				Exercice N clos le,		N-1		
				31102020		31102019		
		Brut	Amortissements, provisions	Net			Net	
		1	2	3			4	
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 345 560.75	9 429 093.59		9 531 293.59
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	7 106 090.62	580 050.46	6 526 040.16	4 232 793.23
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 870 007.65	702 984.03	1 167 023.62	262 241.32
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 493 684.63	494 984.33	1 998 700.30	210 803.56
		Immobilisations en cours	AV	AW	988 238.88		988 238.88	2 584 935.60
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	15.00		15.00	15.00
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	259022427.12		259022427.12	256176408.56
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	84 802.10		84 802.10	961 267.04
	TOTAL (II)		BJ	BK	286339920.34	7 123 579.57	279216340.77	273959757.90
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	5 914 137.96	78 497.09	5 835 640.87	4 731 192.84
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				45 235.00	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	88097535.84	121 967.05	87975568.79	93778252.22
		Autres créances (3)	BZ	CA	23501084.83		23501084.83	16152562.69
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	48442553.31		48442553.31	58814869.44	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 383 286.85		9 383 286.85	5 409 044.95	
	TOTAL (III)	CJ	CK	175338598.79	200 464.14	175138134.65	178931157.14	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			83 886.99	83 886.99	52 687.02	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	461762406.12	7 324 043.71	454438362.41	452943602.06	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives		CP	259 022 427.00	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifiées conformes par le Président

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS Hewlett Packard France		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 54 336 280.00 ..)	DA	54 336 280.00	54 336 280.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 433 628.00	5 433 628.00	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	8 079 006.51	8 079 006.51	
	Report à nouveau	DH	(66671268.03)	(34714979.35)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22736454.77)	(31956288.68)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(21558808.29)	1 177 646.48	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17538040.74	17127616.67	
	Provisions pour charges	DQ	78 227 142.20	77897761.86	
	TOTAL (III)	DR	95765182.94	95025378.53	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	37588299.05	20754711.46	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0.64	0.64	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71615908.04	58 312 974.20	
	Dettes fiscales et sociales	DY	68691693.64	74777036.75	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	55114384.49	58544886.76	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	147157836.40	144339552.15	
TOTAL (IV)	EC	380168122.26	356729161.96		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	63 865.50	11 415.09	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	454438362.41	452943602.06	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	307340063.62	356729161.32	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	471 803 612.00	FB		FC	471 803 612.00	629253499.60	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	188618837.33	FH	19829343.92	FI	208448181.25	222836159.28
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	660422449.33	FK	19829343.92	FL	680251793.25	852089658.88	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	25289310.21	20960637.39	
	Autres produits (1) (11)					FQ	672 422.96	6 196 603.15	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	706213526.42	879246899.42
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	463568584.98	605912590.88	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1126491.22)	10 823 048.80	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	146 252.14	12 033.12	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	75756110.35	97 986 525.70	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 231 751.66	4 812 940.88	
	Salaires et traitements*					FY	90601079.85	87942618.44	
	Charges sociales (10)					FZ	42945265.73	43983036.19	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* 					GA	1 239 614.75	1 084 812.24
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	144 010.23	5 147.84
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	14521477.34	14342132.56
	Autres charges (12)						GE	5 713 916.61	8 630 252.58
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	698741572.42	875535139.23	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 471 954.00	3 711 760.19	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 086 100.53	4 261 634.87	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	52 687.02	49 212.05	
	Différences positives de change					GN	813 531.24	1 789 740.50	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	3 952 318.79	6 100 587.42
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	953 029.79	52 687.02	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 593 443.77	942 681.03	
	Différences négatives de change					GS	975 277.12	2 390 737.60	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 521 750.68	3 386 105.65	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(569 431.89)	2 714 481.77	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 902 522.11	6 426 241.96	

Désignation de l'entreprise <u>SAS Hewlett Packard France</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N			
			Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	5 889 475.06	21 644 920.60	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	2 156.38		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	27350365.43	20579262.33	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	33241996.87	42224182.93	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	30451208.63	20603069.31	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 612 331.28	6 147.07	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	28844433.84	59997497.19	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	62907973.75	80606713.57	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(29665976.88)	(38382530.64)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(27 000.00)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	743407842.08	927571669.77	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	766144296.85	959527958.45	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(22736454.77)	(31956288.68)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	112 103.94	152 697.00
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	3 079 049.40	4 141 310.00
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	2 610.00	245 381.00
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	45 000.00	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	9 215 424.81	7 710 327.21
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 692 479.14	2 748 467.00	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe) :			Exercice N			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Dotations / Reprise prov. pour restructuring			27180271.84	17825724.47		
Charges / Produits except. sur restructuring			24707104.22	5 660 482.83		
Amendes et pénalités			46 716.19			
Pénalités URSSAF				168 734.00		
VNC éléments cédés			3 612 331.28			
			Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs		

**HEWLETT-PACKARD
FRANCE**

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

PLAN DE L'ANNEXE

1	ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	Activité de la société.....	4
1.2	Faits caractéristiques de l'exercice.....	4
1.2.1	Crise sanitaire Covid-19.....	4
1.2.2	Décision de déménagement.....	4
1.2.3	Remboursement compte courant associé.....	5
1.2.4	Contrôle fiscal.....	5
1.2.5	Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2018.....	5
1.2.6	Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2014.....	6
1.2.7	Plan social annoncé par Hewlett-Packard Company (« HP Co ») le 23 Mai 2012.....	6
2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :	7
3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
3.1	Calcul des provisions pour risques et charges.....	7
3.2	Immobilisations.....	7
3.2.1	Immobilisations incorporelles.....	7
3.2.2	Immobilisations corporelles.....	7
3.2.3	Immobilisations financières.....	8
3.3	Evaluation des stocks.....	8
3.4	Créances.....	8
3.5	Transfert de créances à une société d'affacturage.....	8
3.6	Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice.....	8
3.7	Créances et dettes libellées en monnaies étrangères.....	8
3.8	Présentation des comptes de banque.....	9
3.9	Instruments financiers.....	9
3.10	Engagements de retraite.....	9
3.11	Réserve spéciale de participation.....	9
3.12	Comptabilisation des gains et pertes de change.....	9
4	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10
4.1	Immobilisations incorporelles.....	10
4.2	Immobilisations corporelles.....	10
4.2.1	Valeurs brutes.....	10
4.2.2	Amortissements et provisions.....	11
4.2.3	Valeur nette.....	11
4.3	Immobilisations financières.....	11
4.4	Stocks.....	11
4.5	Créances et état des échéances.....	12
4.6	Produits à recevoir.....	12
4.7	Comptes de régularisation.....	12
4.7.1	Charges constatées d'avance.....	12
4.7.2	Ecarts de conversion.....	12
5	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	13
5.1	Capitaux propres.....	13

5.2	Etat des provisions	13
5.3	Dettes et état des échéances	14
5.4	Charges à payer	14
5.5	Comptes de régularisation	14
5.5.1	Produits constatés d'avance	14
5.5.2	Ecart de conversion passif	14
5.6	Dettes et créances sur les entreprises liées	15
6	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
6.1	Ventilation du montant net du chiffre d'affaires	15
6.2	Produits et charges financières provenant d'entreprises liées	15
6.3	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	15
6.4	Résultat financier	15
6.5	Résultat exceptionnel	16
6.6	Fiscalité différée	17
6.7	Effectif du personnel salarié	18
6.8	Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels ceux de la société sont intégrés	18
6.9	Liste des filiales et participations	18
6.10	Avances aux dirigeants	18
6.11	Rémunération des dirigeants	19
6.12	Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées	19
6.13	Autres engagements en matière de politique sociale	20
6.14	Cautions données	21
6.15	Engagements locatifs	21
6.16	Information relative aux honoraires de commissariat aux comptes	21

1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

La société Hewlett Packard France a pour objet en France, l'achat, la vente, la location, la commercialisation sous toutes ses formes de tous appareils, équipements, matériels, logiciels et généralement de tous biens et produits concernant le traitement de l'information.

Elle réalise également des activités de conseil, d'assistance et de services dans les domaines de l'informatique et de l'imagerie.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Concernant les ventes de biens, l'enregistrement du chiffre d'affaires se produit lors de la livraison du bien qui en pratique correspond à la facturation.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services est comptabilisé au moment où le service est rendu, ou étalé sur la durée du contrat de prestations de maintenance. Le revenu lié aux phases de projets (projets de développement applicatifs ou de consulting) est comptabilisé à l'avancement au prorata des dépenses engagées par rapport au budget total

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Crise sanitaire Covid-19

La société comme la plupart des entreprises a été sévèrement impactée par la crise sanitaire liée à la COVID19 et a enregistré une forte chute de son activité et chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente en particulier lors du deuxième trimestre. Cependant la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause et il a été décidé de ne pas avoir recours aux mesures spéciales mises en place par le gouvernement français en particulier le chômage partiel.

1.2.2 Décision de déménagement

La société a pris la décision en 2019 de regrouper les deux sites de la région parisienne sur un seul site à Puteaux durant l'année 2020. A ce titre, un nouveau bail a été signé et les travaux d'aménagement ont commencé fin octobre 2019. En 2019 une provision pour coûts futurs liés à ce déménagement a été constituée pour le site de Boulogne à hauteur de 6 m€ et pour le site des Ulis à hauteur de 3.5 m€ (mise au rebut des immobilisations).

La crise sanitaire a retardé le déménagement initialement prévu au 01 février qui s'est déroulé finalement au 01 juillet. D'autre part une rupture anticipée de bail a été signée pour Boulogne et une indemnité couvrant l'intégralité des loyers jusqu'à la fin du bail en 2021 a été versée dégageant ainsi la société de toute dette future vis-à-vis du propriétaire.

Ces deux provisions ont donc été reprises en totalité en 2020 et 9.3 m€ de coûts exceptionnels ont été comptabilisés dont 3.6 m€ pour la mise au rebut des immobilisations des deux sites quittés.

1.2.3 Remboursement compte courant associé

En 2008 l'associé unique de Hewlett Packard France, Technologies et Participations, avait consenti un prêt sans intérêts de 3 250 028 euros pour une durée indéfinie suite à un contrôle fiscal d'une société acquise (Mercury France). Ce prêt était comptabilisé en compte courant d'associé.
En 2020, la société a décidé de rembourser ce prêt en accord avec les dispositions du contrat signé.

1.2.4 Contrôle fiscal

Le 10 octobre 2017, la société a reçu de l'Administration Fiscale un avis de vérification de comptabilité portant sur les années 2014-2015-2016. Le contrôle s'est déroulé tout au long de 2018 et 2019 et le 16 décembre 2019, la société a reçu une proposition de rectification basée sur :

- le non déductibilité des charges de restructuration pour les trois années vérifiées
- la conformité de certaines mentions sur des factures

La stratégie de la société est de répondre à cette proposition par l'intermédiaire de son avocat et conseil Maître Olivier Vergnolle du cabinet Arsène Taxand en rejetant la totalité de la proposition de redressement.

Le rejet de la non déductibilité des charges de restructuration se fonde sur :

- une incompréhension des inspecteurs sur la nature et l'origine des plans et sur le fait que leur mise en œuvre était vitale pour la survie de la société compte tenu de son environnement.

- Plusieurs rapports et mémos tels que
- le rapport MIB (27 Aout 2014) expliquant et détaillant la position de la société et l'importance de ce plan pour maintenir la compétitivité de HP en France.

- Une analyse de Economic Partner datée de septembre 2018 en matière de prix de transfert qui confirme qu'une entité même à risque limité, doit supporter le risque lié à la préservation de ses intérêts dans un environnement économique difficile et doit supporter les charges afférentes à toute restructuration rendue nécessaire dans la mesure où elle en a les moyens ce qui était le cas pour la société pour les mêmes motifs que ceux retenus pour HPF.

Le 5 Octobre 2020 la société a été reçue avec ses avocats à la DVNI dans le cadre de la procédure de recours hiérarchique pour échanger sur les différents points.

Le 19 Octobre 2020 l'Administration Fiscale a émis un courrier suite à la réunion de recours hiérarchique rejetant tous les éléments contestés.

En février 2021 un accord a été conclu avec l'Administration débouchant sur une provision pour risque de 1.5 million comptabilisée en résultat exceptionnel au 31/10/2020.

1.2.5 Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2018

Le 15 février 2018 un nouvel accord GPEC pour une durée de trois ans a été signé avec les représentants du personnel

Ce nouvel accord garde la philosophie et les principes de l'accord de 2014 mais l'adapte au nouveau cadre légal régi par l'ordonnance 2017-1387 du 22 septembre 2017 qui réforme le régime du congé de mobilité et crée « la rupture conventionnelle collective »

Dans le cadre de cet accord, la direction et les partenaires sociaux se sont entendus sur un nombre maximum de postes ouverts à volontariat en 2020 de 61 salariés. En réalité seulement 51 salariés se sont portés volontaires en 2020. Le montant total des dépenses réalisées dans le cadre de ce nouveau plan s'élevé à 1 883 769€ et une provision à hauteur de 26 957 118€ a été constituée.

En 2019, une vague de 53 départs avait eu lieu et une provision à hauteur de 23 723 550€ avait été comptabilisée. Le montant total des dépenses liées à ce plan en 2020 s'élève à 7 322 898€ et la provision résiduelles au 31 octobre 2020 s'élève à 16 146 555€

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

En 2018 une vague de 87 départs avait eu lieu. Une provision à hauteur de 7 866 709 € et une charge à payer de 17 473 946 € avaient été comptabilisées. Le montant total des dépenses liées à ce plan en 2020 s'élève à 8 666 281€. Au 31 octobre 2020, seule une provision à hauteur de 6 818 063€ demeure au bilan, les charges à payer ayant été converties en provision déductible fiscalement comme l'autorise l'ordonnance régissant ce plan en 2019.

1.2.6 Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2014

Le 6 juin 2014, un accord GPEC pour une durée de 3 ans a été signé avec les représentants du personnel et les organisations syndicales.

Cet accord fixe les conditions de départs ou de reclassement de salariés dont les postes ont été identifiés en « décroissance » et se base uniquement sur le volontariat.

Une première vague de départs selon cet accord a été effectuée en 2014 mais tous les coûts associés avaient déjà été comptabilisés à fin 2019

En 2016, un accord GPEC 2 pour une deuxième vague de départs a été signé avec les représentants du personnel et les organisations syndicales, sous les mêmes conditions que l'accord GPEC 1.

Au 31 octobre 2016 une provision à hauteur de 7.341.737 € a été constituée. Une charge à payer de 19.962.704 € a également été comptabilisée pour les personnes ayant demandé le versement d'un acompte sur indemnité, ce versement rendant la charge certaine en annulant toute possibilité de retour conformément au contrat signé. Le montant total des dépenses liées à cet accord sur l'année 2020 s'élève à 529 662€.

Le montant résiduel de la provision au 31 octobre 2020 s'élève à 246 683€

En 2017, un accord GPEC 3 pour une troisième vague de départs a été signé avec les représentants du personnel et les organisations syndicales, sous les mêmes conditions que l'accord GPEC 1.

Au 31 octobre 2017 une provision à hauteur de 7.835.769 € a été constituée. Une charge à payer de 9.408.176€ a également été comptabilisée pour les personnes ayant demandé le versement d'un acompte sur indemnité. Le montant total des dépenses liées à cet accord sur l'année 2020 s'élève à 5 039 553€.

Le montant résiduel de la provision au 31 octobre 2020 s'élève à 276 327€ et celui de la charge à payer à 372 785€

1.2.7 Plan social annoncé par Hewlett-Packard Company (« HP Co ») le 23 Mai 2012

Le 23 mai 2012, HP Co a annoncé la mise en œuvre d'un plan de réorganisation au niveau mondial.

En France, cette réorganisation a été mise en œuvre en 2013 sous la forme d'un plan de départ anticipé volontaire (PDAV) dont la gestion est externalisée auprès d'AXA.

Nous avons estimé au 31 octobre 2020 que 2 450 737€ de coûts de restructuration, correspondant à la taxe Fillon, restent à engager sur les exercices suivants.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Néant

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France (l'ANC n° 2014-03), dans le respect des hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

3.1 Calcul des provisions pour risques et charges

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- Brevets, marques et logiciels
- Fonds commercial

Les règles d'amortissement d'un actif résultent désormais d'une approche par composant et d'un test de dépréciation effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur de l'actif immobilisé. Si la valeur d'utilité obtenue est inférieure à la valeur nette comptable, une provision du montant de la différence est enregistrée.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Brevets, marques et logiciels : 5 ans.

3.2.2 Immobilisations corporelles

Conformément aux nouveaux règlements sur les actifs CRC 2004-06 et CRC n°2002-10 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la société a opté pour la méthode prospective et s'est assurée de la correcte décomposition des immobilisations corporelles en fonction de la durée de vie réelle des éléments qui les composent.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Agencements et aménagements : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 à 40 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 10 ans

3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières sont provisionnés lorsque leur valeur d'usage devient inférieure à leur valeur brute.

3.3 Evaluation des stocks

Les stocks détenus sont des stocks de marchandises.

Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition.

Les stocks sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient ou en raison de leur obsolescence.

3.4 Créances

Les créances clients figurant au bilan sont dépréciées lorsque la créance présente un risque de non recouvrement individualisé et documenté.

3.5 Transfert de créances à une société d'affacturage

Le 26 avril 2011, HP France a conclu un accord avec la société Wells Fargo Bank International afin de transférer à cette société d'affacturage une partie de ses créances clients.

Au 31 octobre 2020 les créances transférées à Wells Fargo et non encore réglées par celui-ci représentaient un montant de 6.621 K€ et sont classées au bilan en débiteur divers.

3.6 Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice

Le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats à long terme (dont développement de solutions, changements d'applicatifs et d'infrastructure système...) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est calculé comme le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Si une perte est à prévoir sur un contrat à long terme, une provision pour perte à terminaison est constituée. Cette provision n'est déductible sur le plan fiscal qu'à hauteur de la perte déjà réalisée, qui correspond à la perte globale prévisionnelle pondérée par le degré d'avancement.

3.7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en dollars sont revalorisées tous les mois dans les comptes statutaires en fonction de l'évolution d'un taux de conversion publié mensuellement par le groupe HPE. La contrepartie de ces traitements est enregistrée en gain ou perte de change au compte de résultat.

A la date de clôture, le cours du dollar utilisé pour convertir les créances et dettes est le dernier cours indicatif

de la Banque de France au 30 octobre 2020, soit 1.1698 dollars US pour un euro. Les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au bilan en écarts de conversion.

3.8 Présentation des comptes de banque

Les comptes bancaires à solde débiteur sont classés au poste « Disponibilités » de l'actif du bilan. Les comptes bancaires à solde créditeur figurent à la ligne « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ».

3.9 Instruments financiers

Dans le cadre de la politique financière du groupe HPE, la société bénéficie de contrats de couverture de risques de change sur les marchés de devises visant à garantir la contrevaletur en dollar des actifs et passifs courants dont la monnaie d'origine est l'euro.

3.10 Engagements de retraite

L'engagement de la société au titre des régimes de retraite (régime des indemnités de fin de carrière, régime de retraites à prestations définies et/ou de retraite supplémentaire) fait l'objet d'un calcul actuariel. La société a par ailleurs, constitué auprès de certains assureurs des fonds destinés à couvrir ces engagements.

En application de la méthode préférentielle sur les provisions pour engagements de retraite, les engagements de retraite non couverts par les fonds constitués à ce titre auprès des assureurs font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux à la clôture de l'exercice.

Les écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable d'activité sans mise en œuvre du corridor.

3.11 Réserve spéciale de participation

Un accord de participation groupe a été signé par les sociétés HP France et HP Centre de Compétences France en date du 11 mars 2003.

Cet accord a pour objet de fixer la nature et les modalités de gestion des droits que les membres du personnel des Sociétés du groupe HPE auront au titre de la réserve spéciale qui sera constituée à leur profit conformément à l'article L442-1 du chapitre II du Titre IV du Code du Travail.

Par avenant en date du 26 avril 2010, l'accord de participation groupe a été étendu à la société HP ES France SAS.

Les signataires ont convenu que la réserve de participation est calculée d'après les résultats d'ensemble des Sociétés signataires afin d'assurer une compensation équitable entre les différentes filiales.

La réserve spéciale de participation est répartie entre les salariés bénéficiaires proportionnellement aux salaires perçus par chaque salarié au cours de l'exercice considéré.

3.12 Comptabilisation des gains et pertes de change

Pour se conformer à l'ANC-2015-05, les sociétés, pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2017 ont l'obligation de reclasser les gains et pertes de change en résultat d'exploitation s'ils sont générés par transactions commerciales.

La société a donc appliqué cette nouvelle règle à compter du 01/11/2017.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Fonds commercial	14 775	0	0	14 775
Autres immob. Incorp.	0	0	0	0
Amortissements	0	0	0	0
Dépréciation FDC	-5 244	-101	0	-5 346
Valeur nette	9 531	-101	0	9 429

Le total des fonds commerciaux de 14 775 K€ est relatif à :

- 6 527 K€ correspond au goodwill ARUBA constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/01/16, goodwill non déprécié au 31/10/2020.
- 1 992 K€ correspond à la Transmission Universelle de Patrimoine de la société 3Com SAS. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2020.
- 858 K€ correspondent à la transmission Universelle de patrimoine de la société CRS réalisée au 01/12/2011.
- 3 066 K€ correspond au goodwill de Silicon Graphics (SGI) constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/05/17, ce goodwill a été déprécié à hauteur de 33.3 % soit de 1 022 K€ au 31/10/2020 pour refléter la baisse des effectifs initialement transférés avec le fonds de commerce.
- 2 332 K€ correspond au goodwill Simplivity constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/09/17. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2020

4.2 Immobilisations corporelles

4.2.1 Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	12 240	6 742	11 877	7 106
Installations techniques	944	1 125	199	1 871
Autres immob. Corpor.	2 401	1 970	1 878	2 493
Immob. Corp. En cours	2 585	988	2 585	988
Avances et acomptes	0	0	0	0
Total Valeur Brute	18 170	10 826	16 538	12 458

4.2.2 Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	-8 008	-869	8 296	-580
Installations techniques	-681	-212	190	-703
Autres immob. Corpor.	-2 190	-159	1 855	-495
Total Amort. Et Prov.	-10 879	-1 240	10 341	-1 778

4.2.3 Valeur nette

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Total Valeur Nette	7 291	9 586	6 197	10 680

4.3 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions	Sorties	
Valeur d'origine	257 138	2 996	1 026	259 107
Provisions				0
Valeur Nette	257 138	0	1 026	259 107

Le solde au 31/10/20 correspond :

- au prêt de 259 M€ accordé à SAS Technologies et Participations et renouvelé le 14 février 2020 en intégrant les intérêts cumulés à cette date au principal
- aux dépôts et cautionnements versés d'un montant de 85 K€.

4.4 Stocks

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Stocks en transit	5 914	4 788
Autres stocks	0	0
Dépréciation des stocks	-78	-57
Total stocks	5 836	4 731

4.5 Créances et état des échéances

(en milliers d'euros)	31.10.2020 NET	31.10.2019 NET
Clients et comptes rattachés	87 976	93 778
Autres créances	23 501	16 152

Les créances détenues par la société au 31 octobre 2020 ont une échéance inférieure à un an.

4.6 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	10/30/2020	10/30/2019
Clients et comptes rattachés Factures à établir	6 861	5 038
Autres créances	319	6

4.7 Comptes de régularisation

4.7.1 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Charges d'exploitation	9 383	5 409
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

4.7.2 Ecart de conversion

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change.

(en milliers d'euros) ECART ACTIF	10/31/2020	10/31/2019
Diminution des créances	81	31
Augmentation des dettes	3	22
TOTAL	84	53

Les écarts de conversion passifs s'élèvent à :

(en milliers d'euros) ECART PASSIF	10/31/2020	10/31/2019
Augmentation des créances	4	2
Diminution des dettes	60	9
TOTAL	64	11

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres (en euros) :

Capitaux propres au 31.10.2019	1 177 646
Augmentation de Capital	0
Distribution de réserves	0
Distribution de dividendes	0
Résultat de l'exercice	-22 736 454
Capitaux propres au 31.10.2020	-21 558 808

Le capital social se compose de 13 584 070 actions de 4 euros chacune.
Le capital social est intégralement détenu par la société Technologies et Participations.

5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions pour risques et charges par nature est le suivant:

(en milliers d'euros)	10/31/2019	+	- utilisée	- non utilisée	10/31/2020
Provisions pour litiges	5 305	398	2 776	782	2 146
Provision pour garantie	11 490	12 443	11 489	0	12 443
Provision pour pertes sur marchés a terme	186	94	185	0	95
Provision pour amendes et pénalités	95	0	0	95	0
Provision pour perte de change	52	953	0	53	953
Provision pour pension et obligations similaires	24 818	1 246	842	0	25 223
Provision pour impôts	0	0	0	0	0
Provision pour restructuration	43 650	27 180	17 162	664	53 005
Provision pour plan d'achat d'actions	0	0	0	0	0
Provision restructuring other	0	0	0	0	0
Provisions sur projets	0	0	0	0	0
Provisions autres	0	340	0	0	340
Autres provisions pour risque	0	1 562	0	0	1 562
Autres - Restructuring Boulogne et les Ulis	9 429	0	9 429	0	0
TOTAL	95 025	44 217	41 883	1 594	95 765

Les provisions pour risques comprennent une provision pour garantie destinée à couvrir les coûts futurs relatifs aux interventions de dépannage pour les lignes de produits soumises à garantie. Cette provision est calculée sur la base de l'historique des coûts réels constatés (tant pour les pièces que pour les coûts d'intervention).

La provision pour restructuration, dont les variations de l'exercice sont explicitées aux points 1.2.3 et 1.2.4, représente un montant total au 31 octobre 2020 de 53 005 K€.

5.3 Dettes et état des échéances

(en milliers d'euros)	31.10.2020 NET	31.10.2019 NET
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 615	58 313
Dettes fiscales et sociales	68 687	74 777
Autres dettes	55 114	58 545

Les dettes de la société au 31 octobre 2020 ont toutes une échéance inférieure à un an.

5.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31.10.2020	31.10.2019
Fournisseurs - factures non parvenues	10 159	13 659
Clients - RRR	54 849	55 287
Impôts et taxes à payer	18 799	18 496
Frais de personnel	33 968	39 087
Charges sociales	15 792	17 194
Autres dettes à payer	265	8
Total	133 568	143 723

5.5 Comptes de régularisation

5.5.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Produits d'exploitation	147 158	144 340
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Total	147 158	144 340

Il s'agit principalement de facturations de contrats de maintenance et de services dont les revenus sont étalés sur la durée du contrat.

5.5.2 Ecart de conversion passif

Se référer au paragraphe 4.7.2

5.6 Dettes et créances sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées comprennent :

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Prêts	259 022	256 027
Créances clients et comptes rattachés	1 596	2 517
Autres créances	0	0
Compte courant d'associé	0	-3 250
Dettes fournisseurs et autres dettes	-58 222	-38 929
Total net	202 396	216 365

Le 14 Février 2018 un prêt d'une valeur nominale de 250 000 K€ a été consenti à la société Technologie et Participations. Il a été prolongé le 14 Février 2019 et le 14 Février 2020 en intégrant à chaque fois au principal le montant des intérêts cumulés à la date de prolongation. Au 31/10/2020 ce prêt a donc une valeur nominale de 257 375 K€ et des intérêts cumulés depuis le renouvellement de 1 647 K€.

Le cash pool est enregistrée en « Disponibilités » et s'élève dans les comptes clos au 31/10/2020 à 2 975K€ (cash pool débiteur) et à 30 676K€ (cash pool créditeur).

6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires de la société par secteur d'activité et par marché géographique est une information que nous considérons confidentielle, en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation. Elle ne figure donc pas dans l'annexe, ainsi que le permet l'article 24.22 du décret du 29 novembre 1983 en pareil cas.

6.2 Produits et charges financières provenant d'entreprises liées

Le prêt consenti à la société Technologie et Participations (se référer au paragraphe 5.6) a généré 2 996k€ de produits financiers.

6.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant IS	Impôt	Résultat net
Résultat courant	6 903	0	6 903
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0
Réduction Impôt Mécénat	0	27	27
Résultat exceptionnel	-29 666	0	-29 666
TOTAL	-22 763	27	-22 736

6.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est déficitaire de 569 K€ par rapport au résultat bénéficiaire de 2 714 K€ au titre de l'exercice précédent. Il s'analyse de la façon suivante:

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

(en milliers d'euros)	31.10.2020	31.10.2019
Différences de change	-162	-601
Dotations/reprises provision pour perte de change	-900	-3
Charge d'intérêts	-2 302	-458
Escomptes accordés	-292	-485
Intérêts reçus sur prêt	2 996	4 046
Produits sur cash pool	83	95
Autres produits financiers	7	120
Résultat financier	-569	2 714

Les différences de change proviennent des résultats des opérations de couverture de change (voir point 3.9) et de la revalorisation mensuelle de nos créances et dettes libellées en dollars (voir point 3.7).

Comme explique dans le point 3.12., une partie des impacts de change a été reclassée dans le résultat d'exploitation en conformité avec l'ANC-2015-05 : pertes de changes d'exploitation de 1 478 K€ et gain de change d'exploitation de 671K€.

L'essentiel de la trésorerie détenue par Hewlett Packard France est placée, conformément à la politique du groupe auprès d'un cash pool européen géré par la société Hewlett Packard Coordination Center SCRL/CVBA. Depuis 2015, l'essentiel des avoirs encaissés par Hewlett Packard France est placé dans ce cash pool en EUR afin de limiter les effets de change.

Les escomptes accordés correspondent essentiellement aux escomptes accordés à nos partenaires pour un paiement de nos créances à 14 jours.

6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est déficitaire de 29 666 K€ par rapport au résultat déficitaire de 33 937 K€ au titre de l'exercice précédent. Il s'analyse de la façon suivante:

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Dotations / reprises prov. pour restructuring	-9 355	-29 069
Charges / Pdts except. sur restructuring	-19 047	1 083
Dotation/Reprise Contrôle URSSAF	169	0
VNC éltés cédés	-3 612	-6
Restructuring Les Ulis	3 493	-3 493
Restructuring Boulogne	239	-5 936
Depreciation goodwill SGI	-102	-920
Amendes et pénalités	-47	20
Charges diverses	-1 562	-60
Produits diverses	158	0
Résultat exceptionnel	-29 666	-38 383

Le résultat déficitaire au 31/10/2020 se compose en majorité des charges pour les plans GPEC et PSE

INFORMATIONS DIVERSES

6.6 Fiscalité différée

HP ESF disposait avant d'entrer dans l'intégration fiscale du groupe HPE le 1er novembre 2009, d'un déficit reportable de 324 290 K€. Une demande d'agrément a été acceptée par l'Administration Fiscale à hauteur de 241 754 859 € pour les déficits reportables. Suite à l'imputation de ces déficits sur les bénéfices imposables au cours des derniers exercices, le solde des déficits reportables provenant de HP ESF s'élève à 221 433 164 € au 31 octobre 2020.

VARIATIONS DES ACCROISSEMENTS/ALLEGEMENTS FUTURS D'IMPOT :

Les accroissements/allègements futurs d'impôt sont valorisés en base imposable (pour information, le taux d'imposition en vigueur est de 34,43%).

Les accroissements futurs sont indiqués en négatif, les allègements futurs en positif.

(en milliers d'euros)	Situation en début d'exercice (taux 34,43%)	Situation en fin d'exercice (taux 34,43%)	Variation de l'exercice	Déduction (réintégration) en année
Ecarts de conversion actif	-53	-84	-31	N+1
Charges non déductibles de l'exercice :				
- Participation des salariés	0	0	0	N+1
- C3S	1 164	929	-235	N+1
- Participation à l'effort construction	754	761	7	N+1
Provisions non déductibles :				
- Variable Performance Bonus & Pay For Results	5 298	3 735	-1 563	N+1
- Provision pour perte de change	53	84	31	N+1
- Provision pour plan d'adaptation à l'emploi	4 148	2 727	-1 421	
- Provision pour engagement retraite	24 818	25 223	404	
- Provision pour coûts de déménagement Boulogne	5 936	0	-5 936	
- Provision sur amendes et pénalités	95	0	-95	
- Provision du compte bancaire 3Com Arabie Saoudite		869	869	
- Autres provisions pour risques		1 562	1 562	
Ecarts de conversion passif	11	64	52	N+1
TOTAL	42 225	35 870	-6 355	

6.7 Effectif du personnel salarié

Effectif à la clôture	2020	2019	2018
Cadres	863	855	846
Agents de maîtrise et techniciens	19	20	21
Employés et ouvriers	39	43	47
Total	921	918	914

6.8 Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels ceux de la société sont intégrés

En application de la 7^{ème} Directive européenne et afin de satisfaire aux obligations d'information des actionnaires relatives au Groupe, il est chaque année mis à leur disposition le rapport présentant les comptes Hewlett-Packard consolidés au niveau mondial.

Les comptes de Hewlett Packard France sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les livres de Hewlett-Packard Enterprise Company.

Hewlett-Packard Enterprise Company
3000 Hanover Street
Palo Alto, California (U.S.A.)

En conséquence, il n'est pas établi de comptes consolidés pour le sous-groupe français déjà inclus dans le périmètre de consolidation du groupe Hewlett-Packard Enterprise Company.
Des données consolidées du sous-groupe français dont Hewlett Packard France sont communiquées dans l'annexe de Technologies et Participations.

D'un point de vue fiscal, il a été fait élection au régime d'intégration fiscale. La consolidation fiscale a pris effet au 1^{er} Novembre 1993. Le contrat d'intégration prévoit le paiement de l'impôt de l'ensemble du Groupe par la société mère. La charge d'impôt est calculée sur les résultats propres de chaque société intégrée, comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe à raison de l'intégration seront appréhendées par la société mère.

6.9 Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social SIRET	Capital Capitaux propres	Q.P détenue Divid.encaiss.	Val. brute titres Val. nette titres	Prêts Avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat (en Euros)
HP Réalisation 1 avenue du Canada 91947 Les Ulis Cedex 40331149100027	73 639 590 104 447 410	0,01%	15		n/a 11 608 553

6.10 Avances aux dirigeants

A la clôture de l'exercice, les dirigeants ne bénéficiaient pas d'avances de la société.

6.11 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-18 du décret n°94-663 du 2 août 1994, cette information n'est pas communiquée.

6.12 Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les engagements en matière de retraites et indemnités assimilées sont partiellement couverts par des versements à des compagnies d'assurance de primes ou de cotisations qui permettent la constitution de fonds destinés à couvrir les engagements de l'entreprise vis à vis de ses salariés.

Un versement de 455 K€ a été effectué au cours de l'exercice à l'assureur Prédica afin de sécuriser une partie de l'engagement du régime à prestations définies IPC, comme le demande l'Ordonnance no. 2015-839 du 9 juillet 2015.

Les différents régimes de retraite sont les suivants:

- les indemnités de fin de carrière (IFC),
- le régime de retraite à prestations définies Axiva (régime d'ex-HP),
- le régime de retraite supplémentaire Umbrella (régime d'ex-Compaq),
- le régime de retraite supplémentaire des retraités (régime d'ex-Compaq)

Suite à la fusion d'HP ESF, HPF détient également le fonds suivant:

- le régime de retraite IPC.

L'engagement actuariel a été évalué sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux d'inflation: 1,75%
- Taux d'actualisation: entre 0.19% et 0.69% (selon le régime)
- Taux de rendement attendu des actifs: entre 1.33% et 1.73% (selon le régime)
- Taux attendu d'augmentation de salaires: 2,50%
- Taux de départs spontanés: entre 1,85% et 18,49% avant 50 ans et 0% après 50 ans

Les tables de mortalité utilisées sont les tables TGH/F05 pour la retraite, et les tables TH-TF 02 avant la phase de retraite.

Au 31 octobre 2020, la différence entre les engagements pris envers les salariés et ceux transférés auprès de ces compagnies d'assurance s'analyse ainsi :

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

	HPF Indemnity	HPF Retirees	HPF Umbrella	IPC Pension Plan	HPF Axiva	HPF Total
Valeur de l'engagement au 31/10/2020	21 220 006	3 299 779	2 445 249	2 244 927	13 695 959	42 905 920
Valeur des actifs au 31/10/2020	-3 875 206	-1 174 127	0	-455 000	-1 826 678	-7 331 011
Stock d'écarts actuariels gains/(pertes) ajusté au 31/10/2020	-6 418 511	173 029	-158 191	-225 281	-3 723 452	-10 352 406
Stock de coût des services passés gains/(pertes) au 31/10/2020	0	0	0	0	0	0
Provision au 31/10/2020	10 926 289	2 298 681	2 287 058	1 564 646	8 145 829	25 222 503

	HPF Indemnity	HPF Retirees	HPF Umbrella	IPC Pension Plan	HPF Axiva	HPF Total
Provision au 31/10/2019	10 829 458	1 713 363	2 682 061	2 175 395	7 418 037	24 818 314
Impact résultat 2020	96 831	585 318	-141 003	-22 589	727 792	1 246 350
Prestations à comptabiliser	0	0	-254 000	-588 160	0	-842 160
Transferts	0	0	0	0	0	0
Provision au 31/10/2020	10 926 289	2 298 681	2 287 058	1 564 646	8 145 829	25 222 504

Les éléments non comptabilisés qui seront amortis sur la durée probable d'activité sur les exercices futurs représentent une perte de 10 352 K€.

6.13 Autres engagements en matière de politique sociale

Stock options :

Certains salariés de Hewlett Packard France bénéficient d'un plan d'options d'achat d'actions, accordé par la société Hewlett-Packard Enterprise Company, sise aux Etats-Unis, conforme aux dispositions prévues aux articles 208-1 à 208-8-2 de la loi du 24 juillet 1966 et étendues par l'ordonnance du 21 octobre 1986, la loi du 17 juin 1987 et l'instruction du 6 mai 1988.

Les articles L225-180 et L225-184 du Code de Commerce prévoient l'établissement d'un rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions. Cependant, dans la mesure où ces options d'achat d'actions sont émises par la maison mère et que Hewlett Packard France ne prépare pas de comptes consolidés, cette dernière n'établit pas de rapport sur ces options.

Le coût de levée des options en portefeuille au 31 octobre 2020 représente une charge future estimée, sur la base de la dernière cotation des actions à la date de clôture à 9 K€, en diminution par rapport à FY19.

Actions gratuites :

L'engagement relatif aux RSU (Restricted Stock Unit) représente au 31 octobre 2020 valorisé au cours de clôture pour un montant de 3 959 K€.

L'engagement relatif aux DEU (Dividend Equivalent Unit) représente au 31 octobre 2020 valorisé au cours de clôture pour un montant de 225 K€.

L'engagement relatif aux PU (Performance Unit) représente au 31 octobre 2020 valorisé au cours de clôture pour un montant de 262 K€.

6.14 Cautions données

Au 31 octobre 2020, les cautions s'élèvent à 1 454 504 € et s'analysent comme suit :

Nature des cautions	Montant en EUR
Autres engagements	34 194
Cautions immobilières	1 247 037
Cautions marchés privés réalisés en France	139 859
Cautions marchés publics	33 415
Total	1 454 504

6.15 Engagements locatifs

En complément des engagements liés aux baux commerciaux usuels, il existe des engagements de location longue durée de véhicules portant sur les prochains exercices.

Au 31 octobre 2020, l'engagement représente pour Hewlett Packard France un montant de 3 240K€, hors taxes.

Actuel FY2020	Commitments					TOTAL
	FY2021	FY2022	FY2023	FY2024	FY2025	
2 713K€	1 617K€	1 142 K€	313 K€	168 €	0,00 €	3 240 K€

6.16 Information relative aux honoraires de commissariat aux comptes

La charge nette d'honoraires relative à la mission légale de commissariat aux comptes constatée au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élève à 182 110 euros.

Hewlett-Packard France
Société par actions simplifiée au capital de 54.336.280 euros
4, rue Paul Lafargue - 92800 Puteaux
652 031 857 RCS Nanterre
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 19 AVRIL 2021**

[...]
DEUXIEME DECISION

Affectation et répartition du résultat de l'exercice social clos le 31 octobre 2020

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 octobre 2020,

décide, sur la proposition du Président, d'affecter la totalité de la perte de l'exercice clos le 31 octobre 2020, d'un montant de (22.736.454,77) euros comme suit :

- la somme de (8.079.006,51) euros au compte « Autres Réserves » lequel sera ramené de 8.079.006,51 euros à 0 euro ;
- la somme de (14.657.448,26) euros au compte « Report à nouveau », lequel sera ainsi porté de (66.671.268,03) euros à (81.328.716,29) euros ;

prend acte qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants lui ont été distribués :

Versement au titre de l'exercice social clos le :	Montant de la distribution de dividendes
31 octobre 2017	-
31 octobre 2018	34.794.278,09 euros
31 octobre 2019	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[...]
TREIZIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Extrait certifié conforme à l'original par le Président.



Alain Melon
Président



Hewlett-Packard France

Exercice clos le 31 octobre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Hewlett-Packard France

Exercice clos le 31 octobre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hewlett-Packard France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hewlett-Packard France relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 19 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Christophe Humbert-Labeaumaz

Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 4 Rue Paul Lafargue 92800 PUTEAUX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 6 5 2 0 3 1 8 5 7 0 1 4 7 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31102020		N-1 31102019			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 345 560	9 429 093	9 531 293
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	580 050	6 526 040	4 232 793
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	702 984	1 167 023	262 241
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	494 984	1 998 700	210 803
		Immobilisations en cours	AV	AW	988 238	988 238	2 584 935
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	15	15	15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	259 022 427	259 022 427	256 176 408
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	84 802	84 802	961 267
	TOTAL (II)		BJ	BK	7 123 579	279 216 340	273 959 757
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	78 497	5 835 640	4 731 192
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			45 235
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	121 967	87 975 568	93 778 252
		Autres créances (3)	BZ	CA		23 501 084	16 152 562
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	48 442 553	48 442 553	58 814 869	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 383 286	9 383 286	5 409 044	
	TOTAL (III)	CJ	CK	200 464	175 138 134	178 931 157	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			83 886	52 687	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	7 324 043	454 438 362	452 943 602	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	259 022 427	(3) Part à plus d'un an CR 2 517 237	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS Hewlett Packard France		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 54 336 280)	DA	54 336 280	54 336 280	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 433 628	5 433 628	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	8 079 006	8 079 006	
	Report à nouveau	DH	(66 671 268)	(34 714 979)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22 736 454)	(31 956 288)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(21 558 808)	1 177 646
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17 538 040	17 127 616	
	Provisions pour charges	DQ	78 227 142	77 897 761	
	TOTAL (III)	DR	95 765 182	95 025 378	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	37 588 299	20 754 711	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 615 908	58 312 974	
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 691 693	74 777 036	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	55 114 384	58 544 886	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	147 157 836	144 339 552	
	TOTAL (IV)	EC	380 168 122	356 729 161	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED	63 865	11 415	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	454 438 362	452 943 602	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	307 340 063	356 729 161		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	471 803 612	FB		FC	471 803 612	629 253 499	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	188 618 837	FH	19 829 343	FI	208 448 181	222 836 159
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	660 422 449	FK	19 829 343	FL	680 251 793	852 089 658	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	25 289 310	20 960 637	
	Autres produits (1) (11)					FQ	672 422	6 196 603	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	706 213 526	879 246 899
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	463 568 584	605 912 590	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 126 491)	10 823 048	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	146 252	12 033	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	75 756 110	97 986 525	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 231 751	4 812 940	
	Salaires et traitements*					FY	90 601 079	87 942 618	
	Charges sociales (10)					FZ	42 945 265	43 983 036	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	1 239 614	1 084 812	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	144 010	5 147
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	14 521 477	14 342 132	
Autres charges (12)					GE	5 713 916	8 630 252		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	698 741 572	875 535 139		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	7 471 954	3 711 760		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 086 100	4 261 634	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	52 687	49 212	
	Différences positives de change					GN	813 531	1 789 740	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	3 952 318	6 100 587		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	953 029	52 687	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 593 443	942 681	
	Différences négatives de change					GS	975 277	2 390 737	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	4 521 750	3 386 105		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(569 431)	2 714 481		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	6 902 522	6 426 241		

Désignation de l'entreprise SAS Hewlett Packard France

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	5 889 475	21 644 920	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	2 156		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	27 350 365	20 579 262	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	33 241 996	42 224 182	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	30 451 208	20 603 069	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 612 331	6 147	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	28 844 433	59 997 497	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	62 907 973	80 606 713	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(29 665 976)	(38 382 530)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(27 000)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	743 407 842	927 571 669		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	766 144 296	959 527 958		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(22 736 454)	(31 956 288)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	112 103	152 697
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	3 079 049	4 141 310
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	(2 610)	(245 381)
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	45 000	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	9 215 424	7 710 327
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 692 479	2 748 467	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dotation / Reprise prov. pour restructuring				27 180 271	17 825 724	
Charges / Produits except. sur restructuring				24 707 104	5 660 482	
Amendes et pénalités				46 716		
Pénalités URSSAF					168 734	
VNC éléments cédés				3 612 331		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

**HEWLETT-PACKARD
FRANCE**

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

PLAN DE L'ANNEXE

1	ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	Activité de la société.....	4
1.2	Faits caractéristiques de l'exercice	4
1.2.1	Crise sanitaire Covid-19.....	4
1.2.2	Décision de déménagement.....	4
1.2.3	Remboursement compte courant associé	5
1.2.4	Contrôle fiscal.....	5
1.2.5	Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2018.....	5
1.2.6	Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2014.....	6
1.2.7	Plan social annoncé par Hewlett-Packard Company (« HP Co ») le 23 Mai 2012	6
2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :	7
3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
3.1	Calcul des provisions pour risques et charges.....	7
3.2	Immobilisations	7
3.2.1	Immobilisations incorporelles	7
3.2.2	Immobilisations corporelles	7
3.2.3	Immobilisations financières.....	8
3.3	Evaluation des stocks.....	8
3.4	Créances	8
3.5	Transfert de créances à une société d'affacturage	8
3.6	Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice	8
3.7	Créances et dettes libellées en monnaies étrangères.....	8
3.8	Présentation des comptes de banque.....	9
3.9	Instruments financiers.....	9
3.10	Engagements de retraite	9
3.11	Réserve spéciale de participation	9
3.12	Comptabilisation des gains et pertes de change	9
4	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	10
4.1	Immobilisations incorporelles	10
4.2	Immobilisations corporelles	10
4.2.1	Valeurs brutes	10
4.2.2	Amortissements et provisions.....	11
4.2.3	Valeur nette	11
4.3	Immobilisations financières	11
4.4	Stocks.....	11
4.5	Créances et état des échéances	12
4.6	Produits à recevoir	12
4.7	Comptes de régularisation.....	12
4.7.1	Charges constatées d'avance.....	12
4.7.2	Ecarts de conversion	12
5	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	13
5.1	Capitaux propres.....	13

5.2	Etat des provisions.....	13
5.3	Dettes et état des échéances	14
5.4	Charges à payer	14
5.5	Comptes de régularisation.....	14
5.5.1	Produits constatés d'avance	14
5.5.2	Ecart de conversion passif	14
5.6	Dettes et créances sur les entreprises liées	15
6	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
6.1	Ventilation du montant net du chiffre d'affaires.....	15
6.2	Produits et charges financières provenant d'entreprises liées	15
6.3	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	15
6.4	Résultat financier.....	15
6.5	Résultat exceptionnel.....	16
6.6	Fiscalité différée	17
6.7	Effectif du personnel salarié.....	18
6.8	Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels ceux de la société sont intégrés.....	18
6.9	Liste des filiales et participations	18
6.10	Avances aux dirigeants	18
6.11	Rémunération des dirigeants	19
6.12	Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées.....	19
6.13	Autres engagements en matière de politique sociale.....	20
6.14	Cautions données.....	21
6.15	Engagements locatifs	21
6.16	Information relative aux honoraires de commissariat aux comptes	21

1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

La société Hewlett Packard France a pour objet en France, l'achat, la vente, la location, la commercialisation sous toutes ses formes de tous appareils, équipements, matériels, logiciels et généralement de tous biens et produits concernant le traitement de l'information.

Elle réalise également des activités de conseil, d'assistance et de services dans les domaines de l'informatique et de l'imagerie.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Concernant les ventes de biens, l'enregistrement du chiffre d'affaires se produit lors de la livraison du bien qui en pratique correspond à la facturation.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services est comptabilisé au moment où le service est rendu, ou étalé sur la durée du contrat de prestations de maintenance. Le revenu lié aux phases de projets (projets de développement applicatifs ou de consulting) est comptabilisé à l'avancement au prorata des dépenses engagées par rapport au budget total

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Crise sanitaire Covid-19

La société comme la plupart des entreprises a été sévèrement impactée par la crise sanitaire liée à la COVID19 et a enregistré une forte chute de son activité et chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente en particulier lors du deuxième trimestre. Cependant la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause et il a été décidé de ne pas avoir recours aux mesures spéciales mises en place par le gouvernement français en particulier le chômage partiel.

1.2.2 Décision de déménagement

La société a pris la décision en 2019 de regrouper les deux sites de la région parisienne sur un seul site à Puteaux durant l'année 2020. A ce titre, un nouveau bail a été signé et les travaux d'aménagement ont commencé fin octobre 2019. En 2019 une provision pour coûts futurs liés à ce déménagement a été constituée pour le site de Boulogne à hauteur de 6 m€ et pour le site des Ulis à hauteur de 3.5 m€ (mise au rebut des immobilisations).

La crise sanitaire a retardé le déménagement initialement prévu au 01 février qui s'est déroulé finalement au 01 juillet. D'autre part une rupture anticipée de bail a été signée pour Boulogne et une indemnité couvrant l'intégralité des loyers jusqu'à la fin du bail en 2021 a été versée dégageant ainsi la société de toute dette future vis-à-vis du propriétaire.

Ces deux provisions ont donc été reprises en totalité en 2020 et 9.3 m€ de coûts exceptionnels ont été comptabilisés dont 3.6 m€ pour la mise au rebut des immobilisations des deux sites quittés.

1.2.3 Remboursement compte courant associé

En 2008 l'associé unique de Hewlett Packard France, Technologies et Participations, avait consenti un prêt sans intérêts de 3 250 028 euros pour une durée indéfinie suite à un contrôle fiscal d'une société acquise (Mercury France). Ce prêt était comptabilisé en compte courant d'associé.

En 2020, la société a décidé de rembourser ce prêt en accord avec les dispositions du contrat signé.

1.2.4 Contrôle fiscal

Le 10 octobre 2017, la société a reçu de l'Administration Fiscale un avis de vérification de comptabilité portant sur les années 2014-2015-2016. Le contrôle s'est déroulé tout au long de 2018 et 2019 et le 16 décembre 2019, la société a reçu une proposition de rectification basée sur :

- le non déductibilité des charges de restructuration pour les trois années vérifiées
- la conformité de certaines mentions sur des factures

La stratégie de la société est de répondre à cette proposition par l'intermédiaire de son avocat et conseil Maître Olivier Vergnolle du cabinet Arsène Taxand en rejetant la totalité de la proposition de redressement.

Le rejet de la non déductibilité des charges de restructuration se fonde sur :

- une incompréhension des inspecteurs sur la nature et l'origine des plans et sur le fait que leur mise en œuvre était vitale pour la survie de la société compte tenu de son environnement.
- Plusieurs rapports et mémos tels que
- le rapport MIB (27 Aout 2014) expliquant et détaillant la position de la société et l'importance de ce plan pour maintenir la compétitivité de HP en France.

• Une analyse de Economic Partner datée de septembre 2018 en matière de prix de transfert qui confirme qu'une entité même à risque limité, doit supporter le risque lié à la préservation de ses intérêts dans un environnement économique difficile et doit supporter les charges afférentes à toute restructuration rendue nécessaire dans la mesure où elle en a les moyens ce qui était le cas pour la société pour les mêmes motifs que ceux retenus pour HPF.

Le 5 Octobre 2020 la société a été reçue avec ses avocats à la DVNI dans le cadre de la procédure de recours hiérarchique pour échanger sur les différents points.

Le 19 Octobre 2020 l'Administration Fiscale a émis un courrier suite à la réunion de recours hiérarchique rejetant tous les éléments contestés.

En février 2021 un accord a été conclu avec l'Administration débouchant sur une provision pour risque de 1.5 million comptabilisée en résultat exceptionnel au 31/10/2020.

1.2.5 Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2018

Le 15 février 2018 un nouvel accord GPEC pour une durée de trois ans a été signé avec les représentants du personnel

Ce nouvel accord garde la philosophie et les principes de l'accord de 2014 mais l'adapte au nouveau cadre légal régi par l'ordonnance 2017-1387 du 22 septembre 2017 qui réforme le régime du congé de mobilité et crée « la rupture conventionnelle collective »

Dans le cadre de cet accord, la direction et les partenaires sociaux se sont entendus sur un nombre maximum de postes ouverts à volontariat en 2020 de 61 salariés. En réalité seulement 51 salariés se sont portés volontaires en 2020. Le montant total des dépenses réalisées dans le cadre de ce nouveau plan s'élevé à 1 883769€ et une provision à hauteur de 26 957 118€ a été constituée.

En 2019, une vague de 53 départs avait eu lieu et une provision à hauteur de 23 723 550€ avait été comptabilisée. Le montant total des dépenses liées à ce plan en 2020 s'élève à 7 322898€ et la provision résiduelles au 31 octobre 2020 s'élève à 16 146 555€

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

En 2018 une vague de 87 départs avait eu lieu. Une provision à hauteur de 7 866 709 € et une charge à payer de 17 473 946 € avaient été comptabilisées. Le montant total des dépenses liées à ce plan en 2020 s'élève à 8 666 281€. Au 31 octobre 2020, seule une provision à hauteur de 6 818 063€ demeure au bilan, les charges à payer ayant été converties en provision déductible fiscalement comme l'autorise l'ordonnance régissant ce plan en 2019.

1.2.6 Poursuite du précédent accord GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences) conclu en 2014

Le 6 juin 2014, un accord GPEC pour une durée de 3 ans a été signé avec les représentants du personnel et les organisations syndicales.

Cet accord fixe les conditions de départs ou de reclassement de salariés dont les postes ont été identifiés en « décroissance » et se base uniquement sur le volontariat.

Une première vague de départs selon cet accord a été effectuée en 2014 mais tous les coûts associés avaient déjà été comptabilisés à fin 2019

En 2016, un accord GPEC 2 pour une deuxième vague de départs a été signé avec les représentants du personnel et les organisations syndicales, sous les mêmes conditions que l'accord GPEC 1.

Au 31 octobre 2016 une provision à hauteur de 7.341.737 € a été constituée. Une charge à payer de 19.962.704 € a également été comptabilisée pour les personnes ayant demandé le versement d'un acompte sur indemnité, ce versement rendant la charge certaine en annulant toute possibilité de retour conformément au contrat signé. Le montant total des dépenses liées à cet accord sur l'année 2020 s'élevé à 529 662€.

Le montant résiduel de la provision au 31 octobre 2020 s'élève à 246 683€

En 2017, un accord GPEC 3 pour une troisième vague de départs a été signé avec les représentants du personnel et les organisations syndicales, sous les mêmes conditions que l'accord GPEC 1.

Au 31 octobre 2017 une provision à hauteur de 7.835.769 € a été constituée. Une charge à payer de 9.408.176€ a également été comptabilisée pour les personnes ayant demandé le versement d'un acompte sur indemnité. Le montant total des dépenses liées à cet accord sur l'année 2020 s'élevé à 5 039 553€.

Le montant résiduel de la provision au 31 octobre 2020 s'élève à 276 327€ et celui de la charge à payer à 372 785€

1.2.7 Plan social annoncé par Hewlett-Packard Company (« HP Co ») le 23 Mai 2012

Le 23 mai 2012, HP Co a annoncé la mise en œuvre d'un plan de réorganisation au niveau mondial.

En France, cette réorganisation a été mise en œuvre en 2013 sous la forme d'un plan de départ anticipé volontaire (PDAV) dont la gestion est externalisée auprès d'AXA.

Nous avons estimé au 31 octobre 2020 que 2 450 737€ de coûts de restructuration, correspondant à la taxe Fillon, restent à engager sur les exercices suivants.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Néant

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France (l'ANC n° 2014-03), dans le respect des hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

3.1 Calcul des provisions pour risques et charges

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

3.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- Brevets, marques et logiciels
- Fonds commercial

Les règles d'amortissement d'un actif résultent désormais d'une approche par composant et d'un test de dépréciation effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur de l'actif immobilisé. Si la valeur d'utilité obtenue est inférieure à la valeur nette comptable, une provision du montant de la différence est enregistrée.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Brevets, marques et logiciels : 5 ans.

3.2.2 Immobilisations corporelles

Conformément aux nouveaux règlements sur les actifs CRC 2004-06 et CRC n°2002-10 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la société a opté pour la méthode prospective et s'est assurée de la correcte décomposition des immobilisations corporelles en fonction de la durée de vie réelle des éléments qui les composent.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Agencements et aménagements : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 à 40 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 10 ans

3.2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières sont provisionnés lorsque leur valeur d'usage devient inférieure à leur valeur brute.

3.3 Evaluation des stocks

Les stocks détenus sont des stocks de marchandises.

Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition.

Les stocks sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient ou en raison de leur obsolescence.

3.4 Créances

Les créances clients figurant au bilan sont dépréciées lorsque la créance présente un risque de non recouvrement individualisé et documenté.

3.5 Transfert de créances à une société d'affacturage

Le 26 avril 2011, HP France a conclu un accord avec la société Wells Fargo Bank International afin de transférer à cette société d'affacturage une partie de ses créances clients.

Au 31 octobre 2020 les créances transférées à Wells Fargo et non encore réglées par celui-ci représentaient un montant de 6.621 K€ et sont classées au bilan en débiteur divers.

3.6 Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice

Le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats à long terme (dont développement de solutions, changements d'applicatifs et d'infrastructure système...) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est calculé comme le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Si une perte est à prévoir sur un contrat à long terme, une provision pour perte à terminaison est constituée. Cette provision n'est déductible sur le plan fiscal qu'à hauteur de la perte déjà réalisée, qui correspond à la perte globale prévisionnelle pondérée par le degré d'avancement.

3.7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en dollars sont revalorisées tous les mois dans les comptes statutaires en fonction de l'évolution d'un taux de conversion publié mensuellement par le groupe HPE. La contrepartie de ces traitements est enregistrée en gain ou perte de change au compte de résultat.

A la date de clôture, le cours du dollar utilisé pour convertir les créances et dettes est le dernier cours indicatif

de la Banque de France au 30 octobre 2020, soit 1.1698 dollars US pour un euro. Les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au bilan en écarts de conversion.

3.8 Présentation des comptes de banque

Les comptes bancaires à solde débiteur sont classés au poste « Disponibilités » de l'actif du bilan. Les comptes bancaires à solde créditeur figurent à la ligne « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ».

3.9 Instruments financiers

Dans le cadre de la politique financière du groupe HPE, la société bénéficie de contrats de couverture de risques de change sur les marchés de devises visant à garantir la contrevaletur en dollar des actifs et passifs courants dont la monnaie d'origine est l'euro.

3.10 Engagements de retraite

L'engagement de la société au titre des régimes de retraite (régime des indemnités de fin de carrière, régime de retraites à prestations définies et/ou de retraite supplémentaire) fait l'objet d'un calcul actuariel. La société a par ailleurs, constitué auprès de certains assureurs des fonds destinés à couvrir ces engagements.

En application de la méthode préférentielle sur les provisions pour engagements de retraite, les engagements de retraite non couverts par les fonds constitués à ce titre auprès des assureurs font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux à la clôture de l'exercice.

Les écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable d'activité sans mise en œuvre du corridor.

3.11 Réserve spéciale de participation

Un accord de participation groupe a été signé par les sociétés HP France et HP Centre de Compétences France en date du 11 mars 2003.

Cet accord a pour objet de fixer la nature et les modalités de gestion des droits que les membres du personnel des Sociétés du groupe HPE auront au titre de la réserve spéciale qui sera constituée à leur profit conformément à l'article L442-1 du chapitre II du Titre IV du Code du Travail.

Par avenant en date du 26 avril 2010, l'accord de participation groupe a été étendu à la société HP ES France SAS.

Les signataires ont convenu que la réserve de participation est calculée d'après les résultats d'ensemble des Sociétés signataires afin d'assurer une compensation équitable entre les différentes filiales.

La réserve spéciale de participation est répartie entre les salariés bénéficiaires proportionnellement aux salaires perçus par chaque salarié au cours de l'exercice considéré.

3.12 Comptabilisation des gains et pertes de change

Pour se conformer à l'ANC-2015-05, les sociétés, pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2017 ont l'obligation de reclasser les gains et pertes de change en résultat d'exploitation s'ils sont générés par transactions commerciales.

La société a donc appliqué cette nouvelle règle à compter du 01/11/2017.

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Fonds commercial	14 775	0	0	14 775
Autres immob. Incorp.	0	0	0	0
Amortissements	0	0	0	0
Dépréciation FDC	-5 244	-101	0	-5 346
Valeur nette	9 531	-101	0	9 429

Le total des fonds commerciaux de 14 775 K€ est relatif à :

- 6 527 K€ correspond au goodwill ARUBA constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/01/16, goodwill non déprécié au 31/10/2020.
- 1 992 K€ correspond à la Transmission Universelle de Patrimoine de la société 3Com SAS. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2020.
- 858 K€ correspondent à la transmission Universelle de patrimoine de la société CRS réalisée au 01/12/2011.
- 3 066 K€ correspond au goodwill de Silicon Graphics (SGI) constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/05/17, ce goodwill a été déprécié à hauteur de 33.3 % soit de 1 022 K€ au 31/10/2020 pour refléter la baisse des effectifs initialement transférés avec le fonds de commerce.
- 2 332 K€ correspond au goodwill Simplivity constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/09/17. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2020

4.2 Immobilisations corporelles

4.2.1 Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	12 240	6 742	11 877	7 106
Installations techniques	944	1 125	199	1 871
Autres immob. Corpor.	2 401	1 970	1 878	2 493
Immob. Corp. En cours	2 585	988	2 585	988
Avances et acomptes	0	0	0	0
Total Valeur Brute	18 170	10 826	16 538	12 458

4.2.2 Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	-8 008	-869	8 296	-580
Installations techniques	-681	-212	190	-703
Autres immob. Corpor.	-2 190	-159	1 855	-495
Total Amort. Et Prov.	-10 879	-1 240	10 341	-1 778

4.2.3 Valeur nette

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Total Valeur Nette	7 291	9 586	6 197	10 680

4.3 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	10/31/2019			10/31/2020
		+	-	
		Acquisitions	Sorties	
Valeur d'origine	257 138	2 996	1 026	259 107
Provisions				0
Valeur Nette	257 138	0	1 026	259 107

Le solde au 31/10/20 correspond :

- au prêt de 259 M€ accordé à SAS Technologies et Participations et renouvelé le 14 février 2020 en intégrant les intérêts cumulés à cette date au principal
- aux dépôts et cautionnements versés d'un montant de 85 K€.

4.4 Stocks

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Stocks en transit	5 914	4 788
Autres stocks	0	0
Dépréciation des stocks	-78	-57
Total stocks	5 836	4 731

4.5 Créances et état des échéances

(en milliers d'euros)	31.10.2020 NET	31.10.2019 NET
Clients et comptes rattachés	87 976	93 778
Autres créances	23 501	16 152

Les créances détenues par la société au 31 octobre 2020 ont une échéance inférieure à un an.

4.6 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	10/30/2020	10/30/2019
Clients et comptes rattachés Factures à établir	6 861	5 038
Autres créances	319	6

4.7 Comptes de régularisation

4.7.1 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Charges d'exploitation	9 383	5 409
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

4.7.2 Ecart de conversion

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change.

(en milliers d'euros) ECART ACTIF	10/31/2020	10/31/2019
Diminution des créances	81	31
Augmentation des dettes	3	22
TOTAL	84	53

Les écarts de conversion passifs s'élèvent à :

(en milliers d'euros) ECART PASSIF	10/31/2020	10/31/2019
Augmentation des créances	4	2
Diminution des dettes	60	9
TOTAL	64	11

5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres (en euros) :

Capitaux propres au 31.10.2019	1 177 646
Augmentation de Capital	0
Distribution de réserves	0
Distribution de dividendes	0
Résultat de l'exercice	-22 736 454
Capitaux propres au 31.10.2020	-21 558 808

Le capital social se compose de 13 584 070 actions de 4 euros chacune.

Le capital social est intégralement détenu par la société Technologies et Participations.

5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions pour risques et charges par nature est le suivant:

(en milliers d'euros)	10/31/2019	+	- utilisée	- non utilisée	10/31/2020
Provisions pour litiges	5 305	398	2 776	782	2 146
Provision pour garantie	11 490	12 443	11 489	0	12 443
Provision pour pertes sur marchés a terme	186	94	185	0	95
Provision pour amendes et pénalités	95	0	0	95	0
Provision pour perte de change	52	953	0	53	953
Provision pour pension et obligations similaires	24 818	1 246	842	0	25 223
Provision pour impôts	0	0	0	0	0
Provision pour restructuration	43 650	27 180	17 162	664	53 005
Provision pour plan d'achat d'actions	0	0	0	0	0
Provision restructuring other	0	0	0	0	0
Provisions sur projets	0	0	0	0	0
Provisions autres	0	340	0	0	340
Autres provisions pour risque	0	1 562	0	0	1 562
Autres - Restructuring Boulogne et les Ulis	9 429	0	9 429	0	0
TOTAL	95 025	44 217	41 883	1 594	95 765

Les provisions pour risques comprennent une provision pour garantie destinée à couvrir les coûts futurs relatifs aux interventions de dépannage pour les lignes de produits soumises à garantie. Cette provision est calculée sur la base de l'historique des coûts réels constatés (tant pour les pièces que pour les coûts d'intervention).

La provision pour restructuration, dont les variations de l'exercice sont explicitées aux points 1.2.3 et 1.2.4, représente un montant total au 31 octobre 2020 de 53 005 K€.

5.3 Dettes et état des échéances

(en milliers d'euros)	31.10.2020 NET	31.10.2019 NET
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 615	58 313
Dettes fiscales et sociales	68 687	74 777
Autres dettes	55 114	58 545

Les dettes de la société au 31 octobre 2020 ont toutes une échéance inférieure à un an.

5.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31.10.2020	31.10.2019
Fournisseurs - factures non parvenues	10 159	13 659
Clients - RRR	54 849	55 287
Impôts et taxes à payer	18 799	18 496
Frais de personnel	33 968	39 087
Charges sociales	15 792	17 194
Autres dettes à payer	265	8
Total	133 568	143 723

5.5 Comptes de régularisation

5.5.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Produits d'exploitation	147 158	144 340
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Total	147 158	144 340

Il s'agit principalement de facturations de contrats de maintenance et de services dont les revenus sont étalés sur la durée du contrat.

5.5.2 Ecarts de conversion passif

Se référer au paragraphe 4.7.2

5.6 Dettes et créances sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées comprennent :

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Prêts	259 022	256 027
Créances clients et comptes rattachés	1 596	2 517
Autres créances	0	0
Compte courant d'associé	0	-3 250
Dettes fournisseurs et autres dettes	-58 222	-38 929
Total net	202 396	216 365

Le 14 Février 2018 un prêt d'une valeur nominale de 250 000 K€ a été consenti à la société Technologie et Participations. Il a été prolongé le 14 Février 2019 et le 14 Février 2020 en intégrant à chaque fois au principal le montant des intérêts cumulés à la date de prolongation. Au 31/10/2020 ce prêt a donc une valeur nominale de 257 375 K€ et des intérêts cumules depuis le renouvellement de 1 647 K€.

Le cash pool est enregistrée en « Disponibilités » et s'élève dans les comptes clos au 31/10/2020 à 2 975K€ (cash pool débiteur) et à 30 676K€ (cash pool créditeur).

6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires de la société par secteur d'activité et par marché géographique est une information que nous considérons confidentielle, en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation. Elle ne figure donc pas dans l'annexe, ainsi que le permet l'article 24.22 du décret du 29 novembre 1983 en pareil cas.

6.2 Produits et charges financières provenant d'entreprises liées

Le prêt consenti à la société Technologie et Participations (se référer au paragraphe 5.6) a généré 2 996k€ de produits financiers.

6.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant IS	Impôt	Résultat net
Résultat courant	6 903	0	6 903
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0
Réduction Impôt Mécénat	0	27	27
Résultat exceptionnel	-29 666	0	-29 666
TOTAL	-22 763	27	-22 736

6.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est déficitaire de 569 K€ par rapport au résultat bénéficiaire de 2 714 K€ au titre de l'exercice précédent. Il s'analyse de la façon suivante:

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

(en milliers d'euros)	31.10.2020	31.10.2019
Différences de change	-162	-601
Dotations/reprises provision pour perte de change	-900	-3
Charge d'intérêts	-2 302	-458
Escomptes accordés	-292	-485
Intérêts reçus sur prêt	2 996	4 046
Produits sur cash pool	83	95
Autres produits financiers	7	120
Résultat financier	-569	2 714

Les différences de change proviennent des résultats des opérations de couverture de change (voir point 3.9) et de la revalorisation mensuelle de nos créances et dettes libellées en dollars (voir point 3.7).

Comme explique dans le point 3.12., une partie des impacts de change a été reclassée dans le résultat d'exploitation en conformité avec l'ANC-2015-05 : pertes de changes d'exploitation de 1 478 K€ et gain de change d'exploitation de 671K€.

L'essentiel de la trésorerie détenue par Hewlett Packard France est placée, conformément à la politique du groupe auprès d'un cash pool européen géré par la société Hewlett Packard Coordination Center SCRL/CVBA. Depuis 2015, l'essentiel des avoirs encaissés par Hewlett Packard France est placé dans ce cash pool en EUR afin de limiter les effets de change.

Les escomptes accordés correspondent essentiellement aux escomptes accordés à nos partenaires pour un paiement de nos créances à 14 jours.

6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est déficitaire de 29 666 K€ par rapport au résultat déficitaire de 33 937 K€ au titre de l'exercice précédent. Il s'analyse de la façon suivante:

(en milliers d'euros)	10/31/2020	10/31/2019
Dotations / reprises prov. pour restructuring	-9 355	-29 069
Charges / Pds except. sur restructuring	-19 047	1 083
Dotation/Reprise Contrôle URSSAF	169	0
VNC élts cédés	-3 612	-6
Restructuring Les Ulis	3 493	-3 493
Restructuring Boulogne	239	-5 936
Depreciation goodwill SGI	-102	-920
Amendes et pénalités	-47	20
Charges diverses	-1 562	-60
Produits diverses	158	0
Résultat exceptionnel	-29 666	-38 383

Le résultat déficitaire au 31/10/2020 se compose en majorité des charges pour les plans GPEC et PSE

INFORMATIONS DIVERSES

6.6 Fiscalité différée

HP ESF disposait avant d'entrer dans l'intégration fiscale du groupe HPE le 1er novembre 2009, d'un déficit reportable de 324 290 K€. Une demande d'agrément a été acceptée par l'Administration Fiscale à hauteur de 241 754 859 € pour les déficits reportables. Suite à l'imputation de ces déficits sur les bénéfices imposables au cours des derniers exercices, le solde des déficits reportables provenant de HP ESF s'élève à 221 433 164 € au 31 octobre 2020.

VARIATIONS DES ACCROISSEMENTS/ALLEGEMENTS FUTURS D'IMPOT :

Les accroissements/allègements futurs d'impôt sont valorisés en base imposable (pour information, le taux d'imposition en vigueur est de 34,43%).

Les accroissements futurs sont indiqués en négatif, les allègements futurs en positif.

(en milliers d'euros)	Situation en début d'exercice (taux 34,43%)	Situation en fin d'exercice (taux 34,43%)	Variation de l'exercice	Déduction (réintégration) en année
Ecarts de conversion actif	-53	-84	-31	N+1
Charges non déductibles de l'exercice :				
- Participation des salariés	0	0	0	N+1
- C3S	1 164	929	-235	N+1
- Participation à l'effort construction	754	761	7	N+1
Provisions non déductibles :				
- Variable Performance Bonus & Pay For Results	5 298	3 735	-1 563	N+1
- Provision pour perte de change	53	84	31	N+1
- Provision pour plan d'adaptation à l'emploi	4 148	2 727	-1 421	
- Provision pour engagement retraite	24 818	25 223	404	
- Provision pour coûts de déménagement Boulogne	5 936	0	-5 936	
- Provision sur amendes et pénalités	95	0	-95	
- Provision du compte bancaire 3Com Arabie Saoudite		869	869	
- Autres provisions pour risques		1 562	1 562	
Ecarts de conversion passif	11	64	52	N+1
TOTAL	42 225	35 870	-6 355	

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

6.7 Effectif du personnel salarié

Effectif à la clôture	2020	2019	2018
Cadres	863	855	846
Agents de maîtrise et techniciens	19	20	21
Employés et ouvriers	39	43	47
Total	921	918	914

6.8 Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels ceux de la société sont intégrés

En application de la 7^{ème} Directive européenne et afin de satisfaire aux obligations d'information des actionnaires relatives au Groupe, il est chaque année mis à leur disposition le rapport présentant les comptes Hewlett-Packard consolidés au niveau mondial.

Les comptes de Hewlett Packard France sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les livres de Hewlett-Packard Enterprise Company.

Hewlett-Packard Enterprise Company
3000 Hanover Street
Palo Alto, California (U.S.A.)

En conséquence, il n'est pas établi de comptes consolidés pour le sous-groupe français déjà inclus dans le périmètre de consolidation du groupe Hewlett-Packard Enterprise Company.

Des données consolidées du sous-groupe français dont Hewlett Packard France sont communiquées dans l'annexe de Technologies et Participations.

D'un point de vue fiscal, il a été fait élection au régime d'intégration fiscale. La consolidation fiscale a pris effet au 1^{er} Novembre 1993. Le contrat d'intégration prévoit le paiement de l'impôt de l'ensemble du Groupe par la société mère. La charge d'impôt est calculée sur les résultats propres de chaque société intégrée, comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe à raison de l'intégration seront appréhendées par la société mère.

6.9 Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social SIRET	Capital Capitaux propres	Q.P détenue Divid.encaiss.	Val. brute titres Val. nette titres	Prêts Avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat (en Euros)
HP Réalisation 1 avenue du Canada 91947 Les Ulis Cedex 40331149100027	73 639 590 104 447 410	0,01%	15		n/a 11 608 553

6.10 Avances aux dirigeants

A la clôture de l'exercice, les dirigeants ne bénéficiaient pas d'avances de la société.

6.11 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-18 du décret n°94-663 du 2 août 1994, cette information n'est pas communiquée.

6.12 Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les engagements en matière de retraites et indemnités assimilées sont partiellement couverts par des versements à des compagnies d'assurance de primes ou de cotisations qui permettent la constitution de fonds destinés à couvrir les engagements de l'entreprise vis à vis de ses salariés.

Un versement de 455 K€ a été effectué au cours de l'exercice à l'assureur Prédica afin de sécuriser une partie de l'engagement du régime à prestations définies IPC, comme le demande l'Ordonnance no. 2015-839 du 9 juillet 2015.

Les différents régimes de retraite sont les suivants:

- les indemnités de fin de carrière (IFC),
- le régime de retraite à prestations définies Axiva (régime d'ex-HP),
- le régime de retraite supplémentaire Umbrella (régime d'ex-Compaq),
- le régime de retraite supplémentaire des retraités (régime d'ex-Compaq)

Suite à la fusion d'HP ESF, HPF détient également le fonds suivant:

- le régime de retraite IPC.

L'engagement actuariel a été évalué sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux d'inflation: 1,75%
- Taux d'actualisation: entre 0.19% et 0.69% (selon le régime)
- Taux de rendement attendu des actifs: entre 1.33% et 1.73% (selon le régime)
- Taux attendu d'augmentation de salaires: 2,50%
- Taux de départs spontanés: entre 1,85% et 18,49% avant 50 ans et 0% après 50 ans

Les tables de mortalité utilisées sont les tables TGH/F05 pour la retraite, et les tables TH-TF 02 avant la phase de retraite.

Au 31 octobre 2020, la différence entre les engagements pris envers les salariés et ceux transférés auprès de ces compagnies d'assurance s'analyse ainsi :

Hewlett-Packard France, SAS

Annexe aux comptes clos le 31 octobre 2020

	HPF Indemnity	HPF Retirees	HPF Umbrella	IPC Pension Plan	HPF Axiva	HPF Total
Valeur de l'engagement au 31/10/2020	21 220 006	3 299 779	2 445 249	2 244 927	13 695 959	42 905 920
Valeur des actifs au 31/10/2020	-3 875 206	-1 174 127	0	-455 000	-1 826 678	-7 331 011
Stock d'écarts actuariels gains/(pertes) ajusté au 31/10/2020	-6 418 511	173 029	-158 191	-225 281	-3 723 452	-10 352 406
Stock de coût des services passés gains/(pertes) au 31/10/2020	0	0	0	0	0	0
Provision au 31/10/2020	10 926 289	2 298 681	2 287 058	1 564 646	8 145 829	25 222 503

	HPF Indemnity	HPF Retirees	HPF Umbrella	IPC Pension Plan	HPF Axiva	HPF Total
Provision au 31/10/2019	10 829 458	1 713 363	2 682 061	2 175 395	7 418 037	24 818 314
Impact résultat 2020	96 831	585 318	-141 003	-22 589	727 792	1 246 350
Prestations à comptabiliser	0	0	-254 000	-588 160	0	-842 160
Transferts	0	0	0	0	0	0
Provision au 31/10/2020	10 926 289	2 298 681	2 287 058	1 564 646	8 145 829	25 222 504

Les éléments non comptabilisés qui seront amortis sur la durée probable d'activité sur les exercices futurs représentent une perte de 10 352 K€.

6.13 Autres engagements en matière de politique sociale

Stock options :

Certains salariés de Hewlett Packard France bénéficient d'un plan d'options d'achat d'actions, accordé par la société Hewlett-Packard Enterprise Company, sise aux Etats-Unis, conforme aux dispositions prévues aux articles 208-1 à 208-8-2 de la loi du 24 juillet 1966 et étendues par l'ordonnance du 21 octobre 1986, la loi du 17 juin 1987 et l'instruction du 6 mai 1988.

Les articles L225-180 et L225-184 du Code de Commerce prévoient l'établissement d'un rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions. Cependant, dans la mesure où ces options d'achat d'actions sont émises par la maison mère et que Hewlett Packard France ne prépare pas de comptes consolidés, cette dernière n'établit pas de rapport sur ces options.

Le coût de levée des options en portefeuille au 31 octobre 2020 représente une charge future estimée, sur la base de la dernière cotation des actions à la date de clôture à 9 K€, en diminution par rapport à FY19.

Actions gratuites :

L'engagement relatif aux RSU (Restricted Stock Unit) représente au 31 octobre 2020 valorisé au cours de clôture pour un montant de 3 959 K€.

L'engagement relatif aux DEU (Dividend Equivalent Unit) représente au 31 octobre 2020 valorisé au cours de clôture pour un montant de 225 K€.

L'engagement relatif aux PU (Performance Unit) représente au 31 octobre 2020 valorisé au cours de clôture pour un montant de 262 K€.

6.14 Cautions données

Au 31 octobre 2020, les cautions s'élèvent à 1 454 504 € et s'analysent comme suit :

Nature des cautions	Montant en EUR
Autres engagements	34 194
Cautions immobilières	1 247 037
Cautions marchés privés réalisés en France	139 859
Cautions marchés publics	33 415
Total	1 454 504

6.15 Engagements locatifs

En complément des engagements liés aux baux commerciaux usuels, il existe des engagements de location longue durée de véhicules portant sur les prochains exercices.

Au 31 octobre 2020, l'engagement représente pour Hewlett Packard France un montant de 3 240K€, hors taxes.

Actuel FY2020	Commitments					TOTAL
	FY2021	FY2022	FY2023	FY2024	FY2025	
2 713K€	1 617K€	1 142 K€	313 K€	168 €	0,00 €	3 240 K€

6.16 Information relative aux honoraires de commissariat aux comptes

La charge nette d'honoraires relative à la mission légale de commissariat aux comptes constatée au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élève à 182 110 euros.